Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le - 3 JUIL. 2025
ID : 085-218501898-20250630-2025_06_06-DE

République Française
Département Vendée
Commune de Notre Dame de Riez

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 juin 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
18	14	15

Vote
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture des Sables d'Olonne
Le : - 3 JUIL. 2025
Et publication ou notification le :
- 3 JUIL. 2025

L'an 2025, le 30 juin à 20h30, le Conseil municipal de la Commune de Notre Dame de Riez s'est réuni à la salle du conseil municipal à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé BESSONNET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 25 juin 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25 juin 2025.

Présents : M. BESSONNET Hervé, Maire, MMES : BESSONNET Séverine, BOUTET Nadège, GARREAU Sabrina, NERAUDEAU Delphine, SAINTURAT-NIEL Corinne, SIONNEAU Dominique, THIBAUD Stéphanie MM. BRUN Jérôme, GLACIAL Yves, LE GAL Alain, POTIER Jocelyn, THUÉ Alain, VITALIEN Anthony.

Excusés : MM CROCHET Jean (donne pouvoir à Hervé BESSONNET), MIGNÉ Hervé, MMES BALANGER Laurence, REMAUD Natacha.

A été nommée secrétaire : Mme SIONNEAU Dominique

2025_06_06 – Ecole publique – Acquisition de 3 TNI (Tableaux Numériques Interactifs)

Pour rappel, nous avons remplacé un TNI en 2023 et trois TNI en 2024 à l'École François Elie Voisin.

Cette année, trois TNI de l'école, obsolètes sont à remplacer.

Nous avons reçu un devis de la Société titulaire du marché MG SOLUTIONS, par le biais du Service Informatique de la Communauté d'Agglomération pour un montant de :
TNI Salle 3 : 3 146,45 € HT
TNI Salle 10 : 2 820,36 € HT
TNI Salle 1 : 3 180,51 € HT
Soit 9 147,32 € HT, 10 976,78 € TTC
+ extension de garantie 597 € HT soit 716,40 € TTC
Soit un coût global de 11 693,18 €.

Les membres de la Commission Enfance Jeunesse ont validé ce devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Décide de valider l'acquisition de 3 TNI pour l'école François Elie Voisin,
De retenir la Société MG SOLUTIONS des Herbiers pour un montant de 11 693,18 € € TTC,
D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes, 6 allée Gloriette 44041 NANTES CEDEX 01, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le - 3 JUIL. 2025
Le Maire,
Hervé BESSONNET

MAIRIE DE NOTRE-DAME-DE-RIEZ (Vendée)

La Secrétaire de séance,
Dominique SIONNEAU